

## SOMMAIRE

## À LA UNE

### À LA UNE

#### FORMATION DES AGENTS SUR L'ASSERMENTATION



### ACTUALITÉS

#### LE DG RENCONTRE LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS



#### L'ANARE-CI REND VISITE A LA CIE

#### FORMATION DES SPECIALISTES DE LA COMMUNICATION DES ORGANES DE REGULATION DE LA CEDEAO

#### SANTÉ : PROTÉGÉS ENSEMBLE, SENSIBILISATION POUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID 19

## FORMATION DES AGENTS SUR L'ASSERMENTATION



Le DG lors de son allocution

En prélude à la prestation de serment d'une partie de son Personnel, tel que stipulé dans le code de l'électricité et le décret portant organisation et fonctionnement de l'ANARE-CI, le Directeur Général, selon les orientations du Conseil de Régulation, a permis à une trentaine de ses collaborateurs de bénéficier d'une formation ayant pour thème principal l'assermentation.

En effet, le jeudi 30 septembre 2021, à l'hôtel Novotel d'Abidjan - Plateau, le Directeur Général, lors de son mot d'ouverture, a situé les participants sur le contexte, les enjeux et la justification de cette formation. Il a préconisé que le processus devant aboutir à l'assermentation va se dérouler en quatre phases : la constitution des dossiers, la formation des personnes ciblées, le dépôt des

dossiers au greffe et la prestation de serment au tribunal de première Instance d'Abidjan-Plateau

Selon le Directeur Général, « la deuxième étape de la formation va permettre au personnel de savoir ce qu'est l'assermentation, son importance et ses exigences. Elle permettra également de renforcer le professionnalisme et la crédibilité du personnel de l'ANARE-CI. Raison pour laquelle il a exhorté les auditeurs à suivre cette formation avec un grand intérêt. Notons que la formation, délivrée par l'équipe juridique de l'ANARE-ci, s'est adressée aux membres du Personnel qui ont en charge les activités de Contrôle, de recours, d'enquête et d'investigation dans le secteur de l'électricité.

Vu l'importance de cette démarche qui a pour but d'amplifier et de renforcer la crédibilité des décisions du Conseil de Régulation et aussi d'outiller davantage le Personnel en charge des domaines susvisés, le Président du Conseil de Régulation, Me FOFANA Youssouf, s'est réjoui de la tenue effective de la formation.

Pour lui, cette formation répond à la nécessité de renforcer les capacités des ressources humaines afin de contribuer certainement à améliorer la qualité des prestations

# PUBLI-REPORTAGE DE LA FORMATION DES AGENTS SUR L'ASSERMENTATION



Arrivée du PCR accueilli par le DG.



La table de séance.



Une vue de la salle et des participants à la formation



Le PCR lors de son discours.



Le DG et le PCR.



Photo d'ensemble.

## LE DG RENCONTRE LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS



Arrivée du Directeur Général

**Le Directeur Général de l'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire (ANARE-CI) a tenu une rencontre de prise de contact avec les organisations de défense ainsi que celle de protection des droits des consommateurs de la société civile. Cette rencontre s'est déroulée, le 26 août 2021, à l'immeuble CI-ENERGIES (ex-EECI) d'Abidjan Plateau.**

Elle visait à informer officiellement les associations de consommateurs et les organisations de la société civile, partenaires de l'ANARE-CI, société civile, partenaire de l'ANARE-CI, de la nomination de son nouveau Directeur Général depuis le 06 août 2021. M<sup>me</sup> Bertine KOUADIO, Sous-Directrice en charge des consommateurs, après avoir présenté le contexte de la rencontre, a rappelé l'intérêt de la collaboration existant entre ces groupements et associations et l'ANARE-CI.

Les associations et groupements présents ont saisi l'occasion pour présenter leurs missions, les actions menées dans le cadre de la collaboration avec l'ANARE-CI, les difficultés rencontrées, les défis et les perspectives. Présidant la rencontre, le Directeur Général TRAORÉ Amidou, après s'être réjoui de la présence de ses hôtes, de leur franche collaboration, les a assuré de sa volonté à maintenir la collaboration. Il a rappelé que les associations de consommateurs sont des relais importants des messages du régulateur du secteur de l'électricité. Poursuivant, il a précisé l'intérêt de la rencontre de prise de contact qui traduisait fidèlement le respect, par les parties en présence, de ladite convention de collaboration notamment son principe de cadre d'échange permanent et régulier avec les deux entités sur des sujets du secteur de l'électricité à fort impact social. A cet égard, le DG a annoncé la tenue de rencontres trimestrielles entre les parties.

Le DG a conclu en remerciant les associations et groupements de leur présence et les a exhortés, à continuer à mettre les intérêts des consommateurs au cœur de leurs préoccupations.



Moment d'échanges



Les associations de consommateurs autour du DG et ses collaborateurs

## L'ANARE-CI REND VISITE A LA CIE



Moment d'échanges ANARE-CI /CIE

**Le 22 septembre 2021, une délégation de l'ANARE-CI conduite par son Directeur Général, M. Amidou TRAORE, a été reçue au siège de la CIE par le Directeur Général, M. Ahmadou BAKAYOKO.**

Depuis sa prise de fonction le lundi 9 août 2021, et à la suite des séances de travail avec le Conseil de Régulation de l'ANARE-CI, M. Amidou TRAORE a inscrit à son agenda une série de rencontres de prise de contact avec les entités du secteur de l'électricité afin de recueillir leurs attentes en vue d'une meilleure prise en compte de leurs préoccupations.

Après échange des civilités et en introduction, M. Amidou TRAORE a égrené quelques aspects du décret n° 2016-785 portant organisation et fonctionnement de l'ANARE-CI, désormais constitué de deux organes, en l'occurrence le Conseil de Régulation de cinq membres dont un Président et la Direction Générale pilotée par lui-même.

Cette précision a permis d'informer l'exploitant sur les nouvelles formes de visas qu'auront les traitements

des recours soumis à l'ANARE-CI. Par la suite, les échanges ont porté sur :

- le plan juridique ;
- le plan technique ;
- le plan financier ;
- le plan protection des consommateurs.

Enfin, il est envisagé d'éventuelles

rencontres techniques avec le concessionnaire. En prélude à celles-ci, le Directeur Général de l'ANARE-CI a indiqué que la fraude dans le secteur de l'électricité est une préoccupation majeure qui sera probablement traitée avec le Conseil de Régulation dans les jours à venir. Au terme de cette

séance de prise de contact, le Directeur Général de la CIE et son homologue de l'ANARE-CI ont pris l'engagement de veiller à faire appliquer les textes et la loi pour le bon fonctionnement du système électrique ivoirien. ■



Photo de famille

## FORMATION DES SPECIALISTES DE LA COMMUNICATION DES ORGANES DE REGULATION DE LA CEDEAO

L'Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) a organisé, du 29 septembre au 02 octobre 2021 à Akosombo, au Ghana, pour son réseau des spécialistes en communication, un atelier sur les principes fondamentaux de la régulation et l'introduction au marché régional de l'électricité de la CEDEAO.

L'atelier fait partie de l'assistance technique en cours de l'Union européenne (UE) à l'ARREC relatif au Programme financé sur l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'énergie dans la région de la CEDEAO (AGOSE-AO). Un élément clé de ce programme est consacré au renforcement des capacités des principales parties prenantes sur le cadre réglementaire du marché régional de l'électricité de la CEDEAO.



Vue de la salle lors des travaux ARREC

À cet égard, le rôle des spécialistes en communication dans la promotion de la visibilité du développement du marché régional, fondé sur des cadres réglementaires efficaces, est considéré comme un facteur important du succès global et de la durabilité du marché régional de l'électricité. L'objectif visé par ce programme de renforcement des capacités de l'ARREC relativement au développement du marché régional de l'électricité est de

renforcer les capacités des principales parties prenantes dont le réseau des spécialistes en communication des organes nationaux de régulation de l'électricité.

Aussi, le cadre réglementaire du marché régional de l'électricité de la CEDEAO, les fondamentaux de la régulation de l'électricité et diverses thématiques s'y rapportant assortis d'exercices, ont-ils été présentés aux participants par

des formateurs chevronnés que sont : Madame Ifey IKEONU, Expert Principal en Régulation, Messieurs Uzoma ACHINANYA Expert en Opération des Marchés, Oumar BANGOURA, Expert Juriste (ARREC) et Musa IMAM, Responsable du Projet Système d'information (ARREC).

Cet atelier de quatre jours a été suivi par une vingtaine de participants dont treize (13) issus des autorités de régulation de l'électricité des États membre de la CEDEAO (Ghana,

Burkina Faso, Togo, Bénin, Nigeria, Niger, Sénégal, Gambie, Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire, représenté par deux membres de l'ANARE-CI qui sont : M<sup>lle</sup> KAKADIE Affessi Rosine, chargée d'études en communication et M. AHUI Sasson Camille chargé de communication Consommateurs. ■



Photo de famille.



**ANARE-CI**

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DU  
SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DE CÔTE D'IVOIRE

**PROTÉGÉS ENSEMBLE**

**Pour chaque vaccination à la COVID19**

**je protège**

mes collègues,  
ma famille et mes amis

**#VACCINONSNOUSCONTRELACOVID**

**PRATIQUONS LES GESTES BARRIÈRES ET DISONS STOP AU CORONA VIRUS.**